# Avis d’appel public à manifestations d’intérêt

**Pour le recrutement d’Organisations de la Société Civiles (OSC) pour la mise en œuvre d’activités communautaires dans le cadre de la subvention accordée par le Fonds Mondial à la Mauritanie NFM3**

1. Le présent appel public à manifestation d’intérêt fait suite au PPAM 2022 du SENLS.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre du financement NFM3 du FM, le SENLS a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de prestations recrutement d’Organisations de la Société Civiles (OSC) pour la mise en œuvre d’activités communautaires
3. Les services, répartis en 3 lots, comprennent :

**Lot 1 : Prise en charge communautaire des Populations Clés (PS, HSH) et appui**

**à l’amélioration de l’environnement juridique et la qualité de vie des populations**

**clés :**

* **Activité 1 :** Production d'un guide de distribution de préservatifs et lubrifiants auprès des PC et autres groupes vulnérables (AGV)
* **Activité 2 :** Supervision des 50 pairs éducateurs parmi les HSH et TS (Sensibilisation, counseling, dépistage, accompagnement, distribution des préservatifs et gel lubrifiants : deux sorties par semaine)
* **Activité 3 :** Appui psycho social aux HSH et PS (motivation de 1 conseiller à NKT pour la prise en charge du suivi psychosocial et accompagnement)
* **Activité 4 :** Sensibilisation des HSH/PS en matière de droits humains (recours judiciaire) (une séance de sensibilisation par semestre (25 HSH et 25 PS)
* **Activité 5 :** Organisation d’un atelier pour la production et l'adaptation de support de sensibilisation sur l'autotest (vidéo et dépliant)
* **Activité 6 :** Production et vulgarisation du guide de l'auto test pour les relais communautaire (1000 copies)
* **Activité 7 :** Dotation de 50 pairs éducateurs en outils de sensibilisation (dépliants, phallus, guides, boîtes à images, préservatifs et gels lubrifiants, etc.) et kits de dépistage.
* **Activité 8 :** Assistance Juridique aux populations clés du VIH/Sida (Contractualisation avec un cabinet d’assistance juridique)
* **Activité 9 :** Organisation de 10 sessions de formations de conseiller de dépistage communautaire rapide démédicalisée ; le suivi psycho-social et le référencement aux centres appropriés pour des cas plus compliqués au profit des agents communautaires (OSC et PC)

 **Lot 2 : Interventions communautaires à l’endroit des populations passerelles et**

 **autres populations cibles**

* **Activité 1 :** Intégration des associations communautaires dans 3 structures (NKT, NDB, ZRT), de santé publique (Aménagement de l’espace)
* **Activité 2 :** Organisation de 10 sessions de sensibilisation des forces de l’ordre et des prestataires de santé en matière de droits humains, discrimination
* **Activité 3 :** Organisation des stratégies avancées de sensibilisation de proximité suivies de dépistage en direction des routiers (Trois sessions de 3 jours)
* **Activité 4 :** Organisation des activités avancées de sensibilisation de proximité suivies de dépistage en direction des migrants (NKTT, NDB, et Bassiknou) (Trois sessions de 3 jours).
* **Activité 5 :** Formation et recyclage de 200 pairs éducateurs des associations des PVVIH, des anciens tuberculeux, des centres jeunes et adolescents sur la promotion du dépistage (y compris le dépistage différencié), ainsi que sur (i) les problématiques de la prise en charge des populations-clé; (ii) les techniques du conseil dépistage communautaire (pré-tests et post tests) et de réalisation de l’autotest, y compris l’utilisation des outils y relatifs; (iii) la mobilisation de la communauté; et (iv) la nécessité de renouveler régulièrement les tests de dépistage en raison du risque persistant.(Durée 3 jours).

**Lot 3 : Activités communautaires pour soutenir la lutte anti tuberculose :**

* **Activité 1 :** Formation chaque année des pairs éducateurs (25 personnes, 1 jour) pour une participation active des détenus au dépistage et au traitement
* **Activité 2 :** Recherche des perdus de vue et la relance des irréguliers par les intervenants communautaires
* **Activité 3 :** Sensibilisation et éducation des communautés sur la prévention et la prise en charge de la tuberculose
* **Activité 4 :** Organisation d’s activités avancées de sensibilisation de proximité suivies de dépistage en direction des détenues des 9 prisons
1. Les candidats seront évalués sur la base de la grille suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| 1. CRITERES ET GRILLE DE SELECTION DES OSC
 |  |
| 0 | ***CRITERES ELIMINATOIRES*** | ***Notes*** |
|  |  | L’OSC n’est pas légalement constituée et officiellement reconnue en République Islamique de Mauritanie (Récépissé, statuts et Règlement Intérieur); |   |
|  |  | L’OSC n’a pas un siège opérationnel |   |
|  |  | L’OSC n’a pas un compte bancaire dans une Banque de la place |   |
|  |  | L’OSC est sous le coup de poursuites judiciaires en cours et des antécédents de malversations avec le BP et les PTF |   |
|  |  |  |  |
| 40 | ***CAPACITE TECHNIQUE DU CANDIDAT*** |  |
|  |  | Avoir au minimum trois (3) années d'expérience pratique dans la formulation ou la mise en œuvre de micro – projets de développement communautaires et particulièrement dans le domaine de la santé. | 10 |
|  |  | Expertise reconnue dans l’exécution d’un projet participatif dans le cadre de la maladie (VIH, TB) | 8 |
|  |  | Avoir une expérience dans la gestion financière des projets financés par un bailleur de fonds international  | 8 |
|  |  | Avoir une expérience dans le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la lutte contre la tuberculose et le VIH  | 8 |
|  |  | La lutte contre l’une des deux maladies constitue une des missions clé de l'OSC | 6 |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| 40 | ***MODALITES DE GESTION*** |  |
|  |  | L’approche de mise en œuvre basée sur l’utilisation des acteurs locaux dans la réalisation et le suivi des activités | 4 |
|  |  | L’OSC dispose d’un système administratif, comptable et financier fiable et fait l’objet d’un audit externe  | 8 |
|  |  | L'OSC dispose d’une entité de contrôle, de validation de la gestion et d’une entité d’exécution qui rend compte à l’Assemblée générale | 6 |
|  |  | Existence d’un système de reporting des données | 6 |
|  |  | L'OSC a l’expérience dans l’utilisation des moyens appropriés de sensibilisation, communication et renforcement des capacités (réunions, célébrations d'événements, cadre d'entraide, groupes de parole, projections, etc | 6 |
|  |  | Existence d’un logiciel pour la gestion des données | 6 |
|  |  | Les modalités de suivi et rapportage sont clairement définies (réunions, enquêtes, rapports,spots checks, etc.) | 4 |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| 20 | ***RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES*** |  |
|  |  | L'OSC dispose d’un minimum de ressources humaines (Coordonnateur, Financier, Suivi Évaluation, etc.) | 10 |
|  |  | L'OSC dispose de matériel bureautique et informatique (mobiliers de bureau, ordinateurs, matériels de communication, etc), et du matériel roulant (véhicule, etc.) | 10 |
| 100 |  |  | 100 |

1. Chaque candidat peut postuler pour les 3 lots. Le SENLS se réserve le droit du nombre de lots à attribuer à un candidat et ce sur la base des résultats de l’évaluation. Les lots seront attribués aux candidats selon leur préférence et leur classement au terme de l’évaluation ci-dessus.

1. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.
2. Les manifestations d’intérêt en 3 exemplaires (1 original et 2 copies) doivent comprendre :
* une lettre de manifestations d’intérêt ;
* des copies du récépissé, des statuts et du règlement intérieur de l’OSC ;
* une présentation de la structure, avec une description de ses expériences ainsi que la description de la méthodologie et du plan de travail que l’association mettra en place pour jouer son rôle en tant que Bénéficiaire Secondaire.
* une liste nominative du personnel que l’OSC compte mettre en place pour accomplir la mission de Bénéficiaire secondaire. L’OSC doit fournir les curriculums vitae des personnes concernées. Un seul curriculum vitae par poste sera accepté ;
* les rapports d’activités et rapports financiers de la structure au cours des 2 dernières années;
* une déclaration sur l’honneur ou tout document faisant foi que l’association n’est sous le coup de poursuites judiciaires en cours et des antécédents de malversations avec le BP et les PTF ;
* une déclaration sur l’honneur que l’OSC dispose d’un manuel de procédures administratives et financières et de l’utilisation d’un logiciel comptable
* les attestations de service fait ou copies de contrat prouvant les expériences en matière de mise en œuvre des activités de lutte contre la tuberculose et le VIH ;
* la liste du matériel bureautique, informatique et roulant existant ;
* les procès-verbaux des rencontres des organes statutaires de l’OSC (conseil d’administration, conseil de surveillance, assemblée générale, etc.) ;
* l’attestation d’une autorité habilitée spécifiant la résidence effective de l’OSC
1. Les regroupements d’associations pour participer à cet appel à manifestation d’intérêt n’est pas autorisé.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l’adresse ci-dessous et aux heures suivantes : Secrétariat Exécutif National de Lutte Contre le SIDA (SENLS), ZRE-ND-417 Tevragh Zeina Nouakchott Ouest,

B.P: 5161 NOUAKCHOTT, Tél : 45 24 12 71, E-mail : reception@senlsmr.org du lundi au jeudi de 09 heures à 16 heures et le vendredi de 09 heures à 11 heures et ce à compter du mardi 12 juillet 2022.

1. Les réponses doivent être déposées à l’adresse ci-après : Secrétariat  Exécutif National de Lutte Contre le SIDA (SENLS), ZRE-ND-417 Tevragh Zeina Nouakchott Ouest, B.P: 5161 NOUAKCHOTT, Tél : 45 24 12 71, E-mail : reception@senlsmr.org, au plus tard le lundi 25 juillet 2022 à 12 heures 00 mn et seront ouvertes, en présences des représentants de candidats qui le souhaitent, le lundi 25 juillet 2022 à 12 heures 30 mn

**N.B** :

Seules les attestations de service fait délivrées par des entités publiques, parapubliques ou les organisations internationales seront prises en compte dans l’évaluation.

**Le Secrétaire Exécutif National de Lutte contre le SIDA**

 **Pr Abdallahi SIDI ALY**